

## ***Vivre et vieillir dans sa communauté***

### **Un nouveau guide adapté aux réalités des aînés d'aujourd'hui**

**Québec, le 21 avril 2006** – Que peut-on faire lorsqu'on soupçonne que l'un de ses proches est victime de maltraitance? Quels sont les droits des grands-parents quant à leurs petits-enfants? Où peut-on s'adresser pour s'enquérir des possibilités de bénévolat dans sa communauté? Voilà quelques-unes des questions auxquelles répond *Vivre et vieillir dans sa communauté*, un nouveau guide pratique destiné aux aînés et à leur entourage qui a été rédigé par le Conseil des aînés. Ce guide a été lancé aujourd'hui par la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Carole Thériault, ainsi que par le président du Conseil des aînés, M. Georges Lalonde, dans le cadre du Salon international du livre de Québec.

« Je suis convaincue que le guide *Vivre et vieillir dans sa communauté* contribuera à faire évoluer les mentalités à l'égard du vieillissement et des personnes aînées. C'est un outil à la fois d'information et de sensibilisation, qui attire l'attention sur une foule de sujets », a déclaré la ministre Thériault. « La question de la participation sociale des aînés et de leur place dans la société m'interpelle particulièrement. C'est donc un privilège pour moi de rendre public aujourd'hui ce document d'information sur les principaux sujets touchant une société en processus de vieillissement », a souligné pour sa part M. Lalonde.

En plus de fournir différentes suggestions visant à améliorer la qualité de vie des aînés, le guide contient des renseignements relatifs à la vie en société, un répertoire des ressources d'aide disponibles ainsi qu'un survol des mesures gouvernementales destinées aux aînés. Il renferme aussi une multitude d'informations générales, notamment sur les loisirs, les sports, les stéréotypes, la législation et la vie familiale. En outre, le guide passe en revue les différentes options de logement qui s'offrent aux personnes vieillissantes et il aborde les diverses possibilités de transport qui existent pour les aînés autonomes et ceux dont l'autonomie décline. On y présente également les principales associations d'aînés au Québec.

*Vivre et vieillir dans sa communauté* est en vente chez votre libraire et aux Publications du Québec, l'éditeur du gouvernement, au prix de 24,95 \$. Il s'agit du deuxième titre d'une série de guides pratiques, conçus par le Conseil des aînés, visant à aider les aînés à mieux aborder cette période de la vie. Le premier titre paru s'intitule *Vivre et vieillir en santé*. Rappelons que le Conseil des aînés a pour mission de promouvoir les droits des aînés et d'agir comme conseil du gouvernement, par l'intermédiaire de la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

– 30 –

Pour information : Lise Beaulieu  
Les Publications du Québec  
(418) 643-9918